



donnadieu & associés

16 passage Charles Dallery
75011 Paris – France
Tél. : +33(0)1.86.90.29.10
contacts@donnadieu-associes.fr
www.donnadieu-associes.fr

SUPER NOVAE

Association loi 1901

Siège social : 9 rue Adolphe Focillon

75014 Paris

SIRET : 89876132500015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association SUPER NOVAE.

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SUPER NOVAE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

III - Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

IV - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 05 juillet 2023

BILAN ACTIF

SUPER NOVAE Association

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			25/02/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	5 526,33		5 526,33	
TOTAL (I)	5 526,33		5 526,33	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 444 295,38		3 444 295,38	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	593 082,62		593 082,62	233 133,78
Charges constatées d'avance	14 332,93		14 332,93	
TOTAL (II)	4 051 710,93		4 051 710,93	233 133,78
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 057 237,26		4 057 237,26	233 133,78

BILAN PASSIF

SUPER NOVAE Association

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 25/02/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	500,00	500,00
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-15 339,92	
Excédent ou déficit de l'exercice	14 852,06	-15 339,92
<i>Situation nette (sous total)</i>	12,14	-14 839,92
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	12,14	-14 839,92
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 929,65	14 620,00
Dettes des legs ou donations	5 035,83	
Dettes fiscales et sociales	4 741,05	3 132,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 988 518,59	230 221,00
TOTAL (IV)	4 057 225,12	247 973,70
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 057 237,26	233 133,78

COMPTE DE RÉSULTAT

SUPER NOVAE Association

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 25/02/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 096 400,96	72 161,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	6 131,12	
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 102 532,08	72 161,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	19 139,28	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	980 865,83	79 260,34
Aides financières	63 632,20	
Impôts, taxes et versements assimilés	145,71	
Salaires et traitements	15 371,04	6 425,58
Charges sociales	4 332,11	1 814,65
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 182,00	0,35
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 084 668,17	87 500,92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	17 863,91	-15 339,92
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0,03	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	599,55	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	599,58	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	1 342,60	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	1 342,60	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-743,02	

COMPTE DE RÉSULTAT

SUPER NOVAE Association

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 25/02/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	17 120,89	-15 339,92
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	22,83	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	22,83	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 235,92	
Sur opérations en capital	55,74	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 291,66	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-2 268,83	
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 103 154,49	72 161,00
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 088 302,43	87 500,92
EXCÉDENT OU DÉFICIT	14 852,06	-15 339,92
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		
TOTAL	14 852,06	-15 339,92

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

- participer au développement économique et social de pays en conflit, de pays post-conflit ou de pays en développement et de soutenir les populations de ces pays, notamment les plus vulnérables par toutes actions, projets et programmes d'aide au développement et notamment, par l'éducation et la formation, la transmission de savoir-faire par l'insertion et la réinsertion sociale et professionnelle ; par l'accompagnement d'initiatives économiques et sociales portées par des particuliers, des entreprises et ou des institutions, par la mise en réseau et l'assistance apportées aux entrepreneurs locaux et porteurs de projets locaux, par la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat selon des méthodes personnalisées et adaptées aux pays et populations auprès desquels l'association intervient.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Super Novae est une start-up de développement à but non lucratif conçue pour financer et mettre en place des projets d'appui aux entrepreneurs dans les pays en conflit, en stabilisation et en développement.

Son approche combine financement et soutien technique au bénéfice de ces héros du quotidien qui entreprennent - ou souhaitent entreprendre - dans les régions les plus hostiles du monde.

L'association opère au service de bailleurs bilatéraux et multilatéraux pour soutenir le relèvement économique de zones sensibles.

L'association souhaite aider à révolutionner l'aide au développement. Pour l'association, l'IMPACT passe en premier.

Les projets sont d'abord et avant tout conçus pour aider. L'impact est son premier objectif.

Les moyens mis en oeuvre :

Ceux-ci relèvent majoritairement de moyens humains sur le terrain.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 4 057 237,26 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 14 852,06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Il s'agit du deuxième exercice clos par l'association.

D'une part, l'exercice précédent correspondait à l'exercice de création et de lancement de l'activité et avait nécessité des coûts non récurrents.

La montée en puissance de l'association permet d'absorber ces coûts ponctuels initiaux.

D'autre part, la comparabilité entre les données des colonnes 2022 et 2021 est de facto difficile.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Il s'agit de dépôts de garantie et cautionnements versés.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les comptes arrêtés au 31/12/2022 n'enregistrent pas de contributions volontaires reçues par l'association.

Elles sont limitées au bénévolat des administrateurs et peuvent être considérées comme non significatives pour apprécier les moyens et l'activité de l'association.

EFFECTIF, HONORAIRES DU CAC

1/ Effectif

A la clôture, l'association compte un salarié.

2/ Honoraires du CAC

Le montant comptabilisé pour l'exercice 2022 s'élève à 3.600 euros TTC, 100% pour la mission d'audit légal.

FISCALITÉ

Compte tenu de son activité, l'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS

Les sommes figurant dans le poste "Subventions et concours publics" correspondent exclusivement à des subventions d'Etat ou ministériels pour le déploiement de projets et d'actions sur le terrain, incluant le financement également d'une quote-part de frais de fonctionnement.

Le montant inscrit dans le compte de résultat est un montant net des ressources se rattachant aux projets et actions exécutés en 2022.

La fraction des financements notifiés et se rattachant à des exercices ultérieurs est comptabilisée en "Produits constatés d'avance".

Le mécanisme des fonds dédiés ne trouvent pas à s'appliquer.

Le montant des subventions accordées en 2022 est le suivant (hors effet des produits constatés d'avance) :

	France (100%)	Europe	Total
Subventions accordées (subventions accordées en 2022)	709 069	4 147 383	4 856 451

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				5 526
TOTAL					5 526
TOTAL GENERAL					5 526

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL					
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERE:	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				5 526	
TOTAL					5 526	
TOTAL GENERAL					5 526	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						
Primes de remboursement des obligations						

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	14 333
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	14 333

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 391 540
Disponibilités	
TOTAL	3 391 540

TABEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	500,00	-500,00					
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres complémentaires		500,00	500,00		500,00		500,00
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau					-15 339,92		-15 339,92
Excédent ou déficit de l'exercice	-15 339,92		-15 339,92		14 852,06	-15 339,92	14 852,06
TOTAUX	-14 839,92		-14 839,92		12,14	-15 339,92	12,14

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	58 930	58 930		
Personnel & comptes rattachés	1 289	1 289		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	3 452	3 452		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	5 036	5 036		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 988 519	3 988 519		
TOTAUX	4 057 225	4 057 225		

Renvois

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2)

Montant divers emprunts, dett/associés

(3)

Autres dettes reçues par legs ou donations

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits comptabilisés d'avance » la fraction des subventions pluriannuelles rattachée à des exercices futurs.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 988 519
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 988 519

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 332
Dettes fiscales et sociales	1 917
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	18 249